

## COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation	L'an deux mil huit Le 7 mai 2008 à vingt heures
30 avril 2008	Le Conseil Municipal légalement convoqué (article L 2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales) s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Pierre CARASSUS, Maire
Date d'affichage	<b><u>En exercice</u></b> : 33
30 avril 2008	<b><u>Étaient présents</u></b> : Pierre CARASSUS, Pierre HERRERO, Ginette MOREAU, Josette GUYARD, Jean-Louis MASSON, Corinne MAGNIFICO, Alain TAFFOUREAU, Colette LLECH, Anselme MALMASSARI, Jacqueline CHEVIYER, Jean Christophe PAGES, Nadine DALLONGEVILLE, Jean François CHALOT, Henri Du BOIS de MEYRIGNAC, Michel GARD, Ghislaine SARGENT, Olivier JACOB, Maryse AUDAT, Michel BERLAN, Fatima ABERKANE JOUDANI, Gilbert LAVALLEE, Alexandrine TRINIDAD PRATT, Dominique GASTREIN, Martine BACHELET, Clodi PRATOLA, Palmyre DEBOSSU, Marc DUMONT, Odile EYRAUD, Jean-Claude CARON, Antoine FRANZI, Nicole PRECIGOUT
Nombre de Conseillers	<b><u>Absents ayant donné pouvoir</u></b> : Chantal BAUDET à Michel BERLAN, Marie Christophe TROUVE à Ginette MOREAU.
En exercice : 33 Présents : 31 Votants : 33	<b><u>Absent</u></b> : néant
	Mr Gilbert LAVALLEE a été élu secrétaire de séance.

### Ordre du Jour

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Approbation des procès verbaux des 3 et 7 avril 2008
3. Compte rendu des décisions

#### URBANISME

4. Approbation du plan de déplacements
5. Déclaration d'utilité publique avenue du Général de Gaulle
6. Déclaration d'utilité publique rue des Rechèvres
7. Cession de terrain au Tertre de Cherisy : accueil gens du voyage
8. Rétrocession de terrains à SNC Clos Saint Martin

#### AFFAIRES GENERALES

9. Représentation de la commune au sein du Syndicat des Rus de la Noue et du Châtelet
10. Représentants de l'Association des Jeunes de Vaux (AJV)
11. Commission Communale des Impôts Directs
12. Création commission consultative des services publics locaux
13. Désignation de membres au sein du comité de jumelage

## FINANCES COMMUNALES

14. Mise en place des CESU
15. Tarifs loyer

## PERSONNEL

16. Modification du tableau des effectifs : collaborateur de cabinet
17. Modification du tableau des effectifs : création de postes
18. Congés bonifiés
19. Opération été jeunes

## SOCIAL

20. Convention FSL

## QUESTIONS DIVERSES

### **08.076 Désignation du secrétaire de séance**

A L'UNANIMITE, désigne Monsieur Gilbert LAVALLEE en qualité de secrétaire de séance

### **08.077 Approbation des procès verbaux des 3 et 7 avril 2008**

A L'UNANIMITE, APPROUVE les procès verbaux.

### **08.078 Compte rendu des décisions du Maire**

PREND ACTE des décisions suivantes,

N° des décision	Objet
08.06	Perception d'une indemnité d'assurance SMACL
08.07	Perception d'une indemnité d'assurance SMACL
08.08	Perception d'un trop perçu SMAL
08.09	Perception d'un trop perçu SMAL

### **08.079 Approbation de l'avant projet du plan de déplacements**

APPROUVE l'avant projet du plan de déplacements tel qu'il figure sur le plan ci-joint

Le vote a lieu a main levée et donne le résultat suivant :

Pour : 26

Contre : 0

Abstention : 7 (Mmes DEBOSSU, EYRAUD, PRECIGOUT – Mrs PRATOLA, DUMONT, CARON, FRANZI)

**08.080 Demande de déclaration d'utilité publique en vue de l'aménagement de l'avenue du Général de Gaulle**

**SOLLICITE** de Monsieur le Préfet de Seine et Marne l'ouverture d'une enquête publique en vue de déclarer d'utilité publique l'acquisition des terrains cadastrés section AC n°537p, 539p nécessaires à la réalisation du projet de réaménagement de l'avenue du Général de Gaulle

Et

**MANDATE** Mr le Maire pour négocier un accord amiable.

Le vote a lieu à main levée et donne le résultat suivant :

Pour : 26

Contre : 0

Abstention : 7 (Mmes DEBOSSU, EYRAUD, PRECIGOUT, Mrs PRATOLA, DUMONT, CARON, FRANZI)

**08.081 Demande de déclaration d'utilité publique en vue de l'acquisition d'une propriété au 6 rue des Rechèvres.**

**SOLLICITE** de Monsieur le Préfet de Seine et Marne l'ouverture d'une enquête publique en vue de déclarer d'utilité publique l'acquisition des terrains nécessaires à la réalisation du projet de réaménagement de l'axe de la rue de la Planche, rue des Rechèvres, rue des Carouges, soit les parcelles AH 96 ET 97, 6 rue des Rechèvres et le lancement d'une enquête parcellaire en vue de la cessibilité

et

**MANDATE** Mr le Maire pour négocier un accord amiable.

Le vote a lieu à main levée et donne le résultat suivant :

Pour : 26

Contre : 1 (M FRANZI)

Abstention : 7 (Mmes DEBOSSU, EYRAUD, PRECIGOUT, Mrs PRATOLA, DUMONT, CARON)

**08.082 Cession de terrain au profit de la CAMVS pour aire d'accueil des gens du voyage**

**ACCEPTÉ** de céder le terrain de 3420 m<sup>2</sup> - dont la surface exacte sera définie par document d'arpentage - prélevée sur la parcelle YA 61 à la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine à l'euro symbolique.

Et **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'acte de vente qui sera reçu par le notaire choisi par la CAMVS

Le vote a lieu à main levée et donne le résultat suivant :

Pour : 28

Contre : 0

Abstention : 5 (Mmes DEBOSSU, EYRAUD, Mrs PRATOLA, CARON, DUMONT)

**08.083 Rétrocession de parcelles de terrain au profit de la SNC d'aménagement du Clos Saint Martin : ZAC du Clos St Martin**

**DECIDE** de rétrocéder à la SNC du Clos Saint Martin les parcelles cadastrées AP 92, 93, 94 et 95, selon le montant des indemnités consignées soit :

- AP 92 : une contenance de 1315 m<sup>2</sup> au prix de 17 628, 62 euros
- AP 93 : une contenance de 829 m<sup>2</sup> au prix de 11 213,52 euros
- AP 94 : une contenance de 2369 m<sup>2</sup> au prix de 30 355,67 euros
- AP 95 : une contenance de 720 m<sup>2</sup> au prix de 9 772 euros

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'acte qui sera reçu par maître DUMAND

Le vote a lieu à main levée et donne le résultat suivant :

Pour : 26

Contre : 5 (Mrs PRATOLA, DUMONT, CARON, Mmes DEBOSSU, EYRAUD)

Abstention : 2 (Mr FRANZI, Mme PRECIGOUT)

**08.084 Représentation de la commune au sein du Syndicat des Rus de la Noue et du Châtelet**

**A L'UNANIMITE**

**COMPLETE** la délibération n° 08.030 du 3 avril 2008 en désignant à l'issue d'un vote à bulletins secrets, ses représentants au sein du **Syndicat des Rus de la Noue et du Châtelet (3 titulaires – 2 suppléants)**

	<b>Nom – Prénom</b>	<b>Adresse</b>	<b>CP et Ville</b>
<b>Titulaires</b>	Ginette MOREAU	131, rue du Bois Moissy	77000 VAUX LE PENIL
	Jean Claude CARON	25, rue des Carouges	77000 VAUX LE PENIL
	Stéphane MOINERIE	392, rue des Carreaux	77000 VAUX LE PENIL
<b>Suppléants</b>	<b>Nom – Prénom</b>	<b>Adresse</b>	<b>CP et Ville</b>
	Antoine FRANZI	10, rue des Rechèvres	77000 VAUX LE PENIL
	Marie Christophe TROUVE	8, rue Henri Dunand	77000 VAUX LE PENIL

**08.085 Représentation de la commune au sein de l'Association des Jeunes de Vaux (AJV)**

**A L'UNANIMITE**

**DESIGNE** les représentants suivants :

- Président : Jean Christophe PAGES
- Corinne MAGNIFICO
- Jean François CHALOT
- Maryse AUDAT
- Dominique GASTREIN
- Nadine CAFFIAUX
- Olivier JACOB
- Clodi PRATOLA

**08.086 Composition de la commission communale des Impôts directs**

**A L'UNANIMITE,**

**DRESSE** la liste des contribuables, établie conformément au Code Général des Impôts et proposée à Monsieur le Directeur des Services Fiscaux en vue de la désignation des commissaires :

Représentant de Monsieur le Maire : Anselme MALMASSARI

Titulaires (16)	Suppléants (16)
<b>Taxe d'Habitation et Taxe Foncière</b>	
Ginette MOREAU	Jeannette MEJANE
Raoul EYZAT	Lionel LIGAULT
Guy PESTY	Madeleine CREPATTE
Michel GARD	Daniel HERVILLARD
Gilbert LAVALLEE	Michel BERLAN
Alain TAFFOUREAU	Liliane MARGUERITE
Henri DUBOIS DE MEYRIGNAC	Paul ANIES
Clodi PRATOLA	Palmyre DEBOSSU
Antoine FRANZI	Geneviève LAGRANGE
Richard RADZION	Jean-Claude CARON
Jacqueline CHEVIYER	Fatima ABERKANE-JOUDANI
Danielle HANNOUN	Denise LANGLOIS
Jean-Louis MASSON	Martine BACHELET
<b>Titulaires</b>	
<b>Propriétaires de bois</b>	
Claude VECHIETTI	Philippe MILLET
Groupement Forestier Du Buisson de Massoury	Dominique VIECHETTI
<b>Taxe professionnelle</b>	
Jean CAZALET	Antoine BENOIT
Jacky GUYARD domicilié hors de la commune	

## **08.087 Création de la commission consultative des services publics locaux**

A L'UNANIMITE,

**DEFINIT** ainsi la composition de la commission consultative des services publics locaux

### **Représentants du conseil :**

Président : M. Pierre CARASSUS – Maire de Vaux le Pénil  
Pierre HERRERO  
Alain TAFFOUREAU  
Anselme MALMASSARI  
Michel BERLAN  
Henri DU BOIS de MEYRIGNAC  
Ginette MOREAU  
Michel GARD  
Marie-Christophe TROUVE  
Fatima ABERKANE-JOUDANI  
Clodi PRATOLA  
Nicole PRECIGOUT

### **Représentants d'usagers :**

Eric GUERQUIN  
Président de l'UFC Que Choisir  
Centre Social et Culturel Georges Brassens  
Place des Bois de Grâce  
77420 Champs sur Marne

Thérèse MEZERETTE  
Secrétaire Générale de l'ORGECO 77  
6 square François Couperin  
77000 Melun

Jean Pierre BAILLEUL  
Association des Usagers des Transports de Seine et Marne  
4 rue Guy de Maupassant  
77340 Pontault Combault

### **Personnes associées :**

Seront déterminées par le Maire selon l'ordre du jour traité par la commission

## **08.088 Désignation de membres par le Conseil Municipal au sein du comité de jumelage**

A L'UNANIMITE,

**COMPLETE** la désignation des membres désignés par le conseil municipal au sein du Comité de Jumelage

**DESIGNE** Madame Danielle HANNOUN domiciliée 77 chemin de la Talonnerie 77000 Vaux le Pénil en qualité de membre de l'association au titre du contingent communal

**DIT** que les membres désignés au titre du contingent communal sont :

1. Josette GUYARD – 53 rue du Pet au Diable 77000 Vaux le Pénil,
2. Ginette MOREAU- 131 rue du Bois Moissy – 77000 Vaux le Pénil,
3. Jean François CHALOT- 822 rue de la Noue 77000 Vaux le Pénil,
4. Claudine ADNOT- 12 allée des Ecureuils 77000 Vaux le Pénil,
5. Danielle HANNOUN – 77 chemin de la Talonnerie 77000 Vaux le Pénil,
6. Claudine EYZAT – 138 rue des Belles Vues 77000 Vaux le Pénil,
7. Jeannette MEJANE – 147 rue des Vaux Luisants 77000 Vaux le Pénil,
8. Marc DUMONT – 8 rue des Mézées 77000 Vaux le Pénil

#### **08.089 Paiement par Chèque Emploi Service Universel (CESU)**

**A L'UNANIMITE,**

**DECIDE** d'accepter les CESU comme mode de paiement des services à l'enfance définis par la loi

**PRESENTE** une demande d'affiliation auprès de l'organisme « centre de remboursement du chèque emploi service universel » - 93738 Bobigny Cedex 09

#### **08.090 Actualisation du loyer de logement pour utilité de service**

**A L'UNANIMITE,**

**FIXE** le nouveau loyer, à compter du 1<sup>er</sup> mai 2008 pour :

- le logement 23 rue des Guinottes : 63,42 Euros arrondi à 63,00 Euros.

#### **08.091 Modification du tableau des effectifs**

**DIT** que la rémunération et les indemnités du collaborateur de cabinet ne peuvent dépasser 90% de l'indice terminal et 90% du régime indemnitaire de l'emploi administratif fonctionnel de direction le plus élevé de la collectivité.

**DIT** que les crédits sont inscrits au budget de la commune, exercice 2008.

Le vote a lieu à main levée et donne le résultat suivant :

Pour : 28

Contre : 0

Abstention : 5 (Mmes DEBOSSU, EYRAUD, Mrs PRATOLA, DUMONT, CARON)

### **08.092 Modification du tableau des effectifs**

**DECIDE** la création de cinq postes d'adjoints techniques territoriaux de 2<sup>ème</sup> classe afin d'intégrer les agents dont les contrats d'accompagnement à l'emploi et contrats d'avenir arrivent à terme

Le vote a lieu à main levée et donne le résultat suivant :

Pour : 26

Contre : 0

Abstention : 7 (Mmes DEBOSSU, EYRAUD, PRECIGOUT, Mrs PRATOLA, DUMONT, CARON, FRANZI)

### **08.093 Prise en charge des congés bonifiés**

**A L'UNANIMITE**

- **AUTORISE** Monsieur le Maire :
  1. à régler à l'agence de voyages la facture présentée
  2. à rembourser à l'agent, sur présentation des justificatifs, les frais qu'il aurait engagés pour lui-même et sa famille au titre des bagages transportés
  3. à régler à son retour de congé, l'indemnité de cherté de vie à laquelle il pourra prétendre

Il est à noter que les crédits sont disponibles au budget.

- **ACCEPTE** la prise en charge.

### **08.094 Opération « été jeunes »**

**A L'UNANIMITE,**

- **FIXE** ainsi qu'il suit la création de postes pour l'opération « été jeunes » :

**Vacances été 2008:**

80 postes Rémunération : 1<sup>er</sup> échelon du grade Adjoint technique de 2<sup>ème</sup> classe.  
Temps de travail : 35 heures

### **08.095 Convention au fonds de solidarité logement**

**A L'UNANIMITE,**

- **APPROUVE** l'adhésion au Fonds de Solidarité Logement

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention ci-annexée.

Pour extrait délivré conforme au registre  
Fait à VAUX LE PENIL, le 15 mai 2008  
Le Maire,